

DEUXIEMES ASSISES DE LA METROPOLE

*** * * ***

Lundi 29 mai 2000

*** * * ***

Intervention de Monsieur Pierre Mauroy

Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, je vous souhaite la bienvenue à Lille, dans ce Palais du Nouveau Siècle.

Je vous remercie d'avoir bien voulu répondre à notre invitation - et à celle de notre Agence de développement et d'urbanisme - à participer à ces Deuxièmes Assises de Lille Métropole.

Après l'été du professeur Sachdev sur la météorologie, voici un document de référence sur notre proche avenir - à ceux qui cherchent des idées, elles sont là dans le cahier qui nous a été remis : à nos praticiens de choisir, de décider et d'agir.

* 1 3 bis

Vous ne pouvez pas avoir une pensée pour Jean-Louis Bailetto, ancien responsable de la S.T.R. Turalide, aujourd'hui disparu - Collaborateur de haut niveau il a partagé avec nous les grandes heures de notre saga lilloise avec aussi celles de la grande adversité dans la grande dépression économique et s'est mobilisé pour nous avec suite. Il nous a laissé deux messages : celui du premier goût du respect et de la capacité d'entreprendre, avec lesquels nous savons bien que nous réussirons.

Je dois saluer les idées qui sont avec moi pour sauver Lille - Métropole, les personnages aussi, notamment les auteurs de la mise en œuvre, culturelle et sociale. Bruno Vandendaelle - technicien actif et utile à l'idée et à l'action, proche pour intervenir le développement de la ville - responsable - comme vous le savez - de l'Agence et du Grand Lille.

Enfin l'action il faut l'idée, le projet - les étapes à suivre, financées par de nombreuses et remarquables publications - co-financées par l'Agence et la Chambre de Commerce et d'Industrie - Et la remarquable contribution de Claude Niersewanden - C'est une volonté de donner une nouvelle dimension à la ville - Métropole lilloise dans cette salle de l'Agence pour donner une nouvelle dimension à la ville - Métropole lilloise.

Je voudrais également remercier les personnes qui sont intervenues ce matin et qui ont lancé notre débat.

Je veux naturellement parler de Monsieur Alain Cacheux, Vice-Président de la Communauté urbaine et Adjoint au maire de Lille qui vous a accueilli tout à l'heure; mais aussi ^{de} Monsieur Francis Ampe, aujourd'hui Conseiller auprès du Délégué général de la Datar, qui fut le premier Directeur de notre Agence de développement et d'urbanisme; ainsi que ^{de} Monsieur Neuschwander qui vient d'évoquer comment notre métropole est aujourd'hui perçue par certains de ses acteurs.

Enfin, je salue tout particulièrement Monsieur Richard Leese, le leader du Conseil municipal de Manchester qui nous a fait part de son expérience en matière de développement urbain.

Je ne peux pas, bien évidemment, citer toutes les personnalités présentes aujourd'hui.

Elus, experts, représentants des différentes institutions actrices du développement de la métropole

lilloise, représentants d'associations... vous êtes très nombreux ce matin. Votre présence témoigne de l'intérêt que vous portez à l'avenir de notre agglomération. Je vous en remercie. ✕ 1

Les premières assises s'étaient déroulées, vous vous en souvenez, en 1992. Elles furent particulièrement constructives. Elles furent à l'origine de la Métropolisation, de notre stratégie transfrontalière et elles permirent des échanges durables entre des acteurs de la cité qui se connaissaient mal.

Ces Assises nous permirent aussi de lancer notre réflexion sur le Schéma directeur qui est remis en cause aujourd'hui.

Deux mots sur le Schéma directeur... Deux mots sur la procédure que nous avons engagée.

Nous devons faire face à un véritable imbroglio juridique. Nous devons en sortir au plus vite afin de poursuivre nos projets de développement.

Vous le savez, le Tribunal administratif a décidé d'annuler notre schéma pour "*erreur manifeste d'appréciation*" concernant le passage du Contournement Sud dans les champs captants. Six années de travail sont annulées malgré toutes les précautions que nous avons prises, malgré toutes les garanties que nous avaient données les services de l'Etat.

Sans Schéma directeur, nous risquons d'être soumis au schéma de 1973 qui, lui, ne prévoit aucune protection de ces champs captants puisqu'il y autorise la construction de routes ou d'habitations. *Belle l'g. pre!*

Afin que le Syndicat Mixte puisse prendre ses décisions en connaissance de cause, j'ai souhaité faire une demande d'éclaircissement au Conseil d'Etat.

p. 56 v

x 2

→ D'autant plus à côté d'un jugement
d'opportunité des magistrats, un via de forme
qui n'est pas de leur fait, à lui seul, entraîne la nullité de notre
ordonnance de rectification. ~~ainsi que l'on~~

qui n'est pas de
notre fait

Il s'agit d'une procédure bien particulière qui nous oblige à ~~passer~~ ^{passer} par l'intermédiaire d'un ministre. En l'occurrence, il s'agit du Ministre de l'Intérieur.

J'ai donc écrit la semaine dernière à Monsieur Jean-Pierre Chevènement afin qu'il puisse saisir le Conseil d'Etat d'une demande d'éclaircissement sur les conséquences à tirer du jugement du 19 avril 2000. ^{X2}

Parallèlement, il nous faut, naturellement, relancer la procédure. Nous avons besoin d'un schéma directeur et il faut le faire vite. Nous devons, en effet, arrêter notre projet avant le 1^{er} avril 2001. Faute de quoi, nous serions dans l'obligation de suivre la nouvelle Loi SRU ~~Gayssot~~ qui abandonne les Schémas directeurs pour les Schémas de cohérence territoriale. Si nous étions soumis à cette procédure, nous devrions alors nous donner de nouveaux délais. Avril - mai 2001 ~~avant l'entrée en vigueur de la loi SRU~~

Dans tous les cas, nous avons besoin d'un contournement. C'est aussi un principe de précaution pour éviter d'être sanctionné par le fait d'être en retard

Il n'est certainement plus question de reprendre le tracé que nous avions prévu. ~~Mais, dans ce cas,~~

* les champs captants sont non seulement
présents mais sanctuarisés - Mais, dans ce cas

5 bis

23

Certes, c'est une dicotomie mais rassurez-vous,
sa détermination, celle du rapporteur Jean Marc -
L'hoff-Dambette, celle du Conseil Communautaire
est grande. Le monde ne pourra traverser l'ambition
de l'élargissement de notre territoire.

Il vous faudra un peu de patience
pour la reprise de notre schéma directeur et aussi
un peu dans les champs captifs. Une plus longue
patience pour un schéma directeur renouvelé
et adapté aux évolutions. ~~Il~~ Les cours d'eau
beaucoup ne sont pas au premier
plan. 2002 -

comment ~~le~~ faire? Par où doit-il passer? La question reste posée. Ce sera aux services de l'Etat de nous ~~en~~

apporter la réponse. qui n'est pas si évidente si on ne

aider à

à l'intérieur j'aurais

eu une idée de l'état

le contour du

ind

Voilà, brièvement rappelés, les points que je voulais évoquer en ce qui concerne le Schéma directeur.

Les premières assises nous ont également permis
de mener cette grande aventure qu'a constitué notre
candidature à l'organisation des Jeux olympiques.

Grâce à l'action des élus, qui ont su dépasser les clivages territoriaux, il n'y a plus, désormais, de concurrence entre les différents secteurs de notre agglomération. On ne parle plus de versants, on parle de Lille Métropole et de projet global pour l'ensemble de notre agglomération. Le thème de nos débats de demain n'est-il pas, d'ailleurs :

"Vers un nouveau projet métropolitain, vers une nouvelle intercommunalité"?

Et c'est cela, l'enjeu de notre rencontre.

Evidemment, en huit ans, le monde a évolué.

Avec les Lois Voynet, Chevènement et la future
Loi Gayssot, le contexte législatif est, lui aussi, sensiblement différent.

La taxe professionnelle d'agglomération, les nouvelles compétences, le Contrat de ville et le Contrat d'agglomération... tout cela va modifier notre façon de fonctionner!

Nous sommes là au cœur de l'actualité et c'est, par conséquent, l'un des thèmes que nous avons retenu pour les ateliers de cet après-midi.

- Jayssot,
Voynet,
Hartmann -

8 bis

* Mais, si je puis me dire si maintenant
je ne veux pas insister dans la
grande mutation de l'intercommunalité pour
le territoire et par la France, un pays qui
a du mal à bouger dans ces structures administratives
de violence à l'encontre s'opère par l'intercommunalité
les communautés urbaines pour doter la France
d'un réseau de grandes métropoles indispensables
facteurs de richesses nouvelles, les communautés
d'agglomération qui connaissent un succès inégalé,
les communautés de communes pour préserver
l'affaiblissement de la ruralité - tenir pour
l'écarter comme perspective l'échec, ou
suffrage universel des élus de l'intercommu-
nauté dans le dip des - Dans ce mouvement
nous ne sommes pas les derniers et le transfert
des compétences est envisagé favorablement
par le Conseil communautaire - Il nous reste
à voter pour approuver en 2002 -
x la TLL -
x l'économie -
x la culture -
x le sport de haut niveau -
x les marais -
x les câbles -
x l'éclairage -

Voici plus de trente ans que l'intercommunalité existe dans l'agglomération lilloise. Je parle naturellement de la Communauté urbaine. Au cours de ces années, nos objectifs ont évolué. Nous sommes passés d'un outil technique, nécessaire à l'harmonisation entre les 87 communes, à un outil de développement au service d'un projet global.

Vers quoi allons nous encore évoluer? Nous avons l'occasion d'en débattre, ensemble, avant les décisions qui seront prises par le Conseil de Communauté. L'application de la Taxe professionnelle d'agglomération et des nouvelles compétences devant intervenir au 1^{er} janvier 2002. * 4

D'autres thèmes sont à l'ordre du jour de cet après midi.

"Les nouvelles technologies, nouvelle économie, nouveau développement" : voilà véritablement une préoccupation qui n'existait pas il y a 8 ans. En tout cas,

le développement de ce secteur d'activités aura indubitablement des conséquences sur l'ensemble de notre société. Il en aura également sur l'organisation de notre métropole. C'est un nouveau créneau et l'on voit bien que tout le monde, toutes les villes veulent s'y engouffrer. Il s'agit de savoir comment on veut le faire ici.

Nous avons déjà un savoir-faire. Je pense à la "Région numérique", à la "VPC Valley", aux salons qui sont organisés sur le marketing direct... Je pense aussi à tout ce qui se développe autour du pôle biologie - santé.

Nous avons la volonté de développer les Nouvelles technologies de l'information et de la communication - les NTIC - et les échanges que nous avons eus à Glasgow il y a quelques jours ont été particulièrement fructueux.

Il me semble, en tout cas, que nous devons maintenant avancer sur ce dossier pour établir un partenariat entre les milieux privés et le secteur public;

N.D. 'Andeu'

nous devons le faire en collaboration avec toutes les villes concernées, mais aussi en relation avec la Région.

Je pense comme je l'ai annoncé lors du Conseil de février dernier, qu'il est utile de créer une association NTIC regroupant les principaux partenaires, publics et privés. Il s'avère qu'il existe déjà une association de ce type, à Villeneuve d'Ascq. Il s'agit de "Villeneuve d'Ascq Technopole"; cette association pourrait donc évoluer et étendre son influence sur l'ensemble de notre agglomération. *en prenant, bien sûr, en compte l'aspect et de s'adaptant dans la structure -*

Par ailleurs, à la Communauté urbaine, les NTIC concernent plusieurs élus. Par conséquent, je vous annonce que je viens de confier une mission de coordination sur les NTIC à Monsieur Pierre de Saintignon, nouveau Conseiller communautaire et Vice-Président du Conseil régional. *Il faut ici une liaison, une coordination forte, rapide et souple entre nos villes, la Communauté Urbaine et la Région -*

L'essentiel est que nous répondions le plus vite possible à l'intérêt que porte le secteur privé à ce dossier.

Par conséquent, nous nous donnons les moyens pour être être opérationnels avant l'été.

Nous voulons également créer des zones d'activités favorisant le transfert de technologies. Je n'oublie pas le projet Soleil qui avait connu une éclipse pendant un temps et qui semble briller de nouveau. C'est un projet auquel je porte un grand intérêt et que je défend, à côté, naturellement de Monsieur Michel Delebarre.

Afin d'accompagner les démarches entreprises par le Président de la Région, je viens d'ailleurs d'écrire à Monsieur Lionel Jospin et à Monsieur Roger Gérard Schwartzberg, Ministre de la Recherche, afin d'appuyer la candidature de Lille Métropole et du Nord Pas de Calais à l'accueil du synchrotron européen.

Tous ces projets sont importants; nous devons poser calmement les enjeux, examiner comment Lille Métropole s'inscrit dans les réseaux mondiaux et quelles

sont les conséquences sur notre territoire et sur son organisation.

Le deuxième atelier portera sur "la qualité".

Vous le savez, l'amélioration du cadre de vie constitue désormais l'une des préoccupations majeures pour la population. C'est aussi l'objet de la politique menée à la Communauté urbaine, depuis de nombreuses années maintenant, avec tout ce qui touche à l'écologie urbaine, je veux parler des résidus urbains, de l'eau, des transports; avec aussi la Ville renouvelée ou encore l'Espace naturel métropolitain.

Une chose est certaine, notre métropole n'est plus la même qu'il y a une vingtaine d'années. Il y a eu le TGV, le développement du tertiaire et des infrastructures; il y a eu le métro.

Je vous rappelle à ce propos que nous inaugurerons l'intégralité de la deuxième ligne en octobre prochain. Bientôt donc, ce sont cinq nouvelles stations qui seront mises en service, reliant le centre de

page 13 ^{bis}

~~45~~ On se rappelle toujours par la
palette de vie par les tranchées et les
tranchées, c'est le ciel, l'air, la
lumière, les couleurs, mais de voitures,
marchés de bœufs

Mais d'abord - et tous les ouvrages le
montrent - un emploi en un lieu
de vie - une science sociale - c'est-à-dire
un développement économique par
l'économie par journaux dans notre métropole
pu ce soit l'industrie lourde, le
textile, le V&C, l'agriculture est
là : l'économie, c'est-à-dire l'industrie,
le commerce, les échanges, et la niche d'ici

Tourcoing à la frontière belge, permettant également la transformation des quartiers...

C'est grâce à tout cela que nous sommes désormais reconnus comme une métropole dynamique. C'était d'ailleurs l'objet d'un article de l'Express, début mai, qui titrait "Lille au cœur de la reprise".

Notre reconversion fut difficile; elle est maintenant terminée.

Il nous reste cependant à faire disparaître les conséquences de la crise. Nous l'avons fait à Roubaix, avec Mac Arthur Glen; nous devons le faire sur l'Union; nous devons surtout faire en sorte que chacun, où qu'il vive, dans quelle que commune que ce soit, profite de cette nouvelle image de Lille Métropole.

C'est un projet qui doit mobiliser tous les acteurs qu'ils soient publics ou privés. ✱ 5

"Lille Métropole et la région dans un nouveau contexte européen": c'est l'objet du troisième atelier.

Il est, en effet, impossible de dissocier l'avenir de la métropole de celui de la région et des autres villes du Nord-Pas de Calais. Et j'ajoute celui des communes belges qui nous sont très proches. J'ajouterais même celui de Bruxelles.

Avec l'augmentation de la vitesse des déplacements, avec aussi l'apparition de nouveaux types de communication, l'espace métropolitain s'étend peu à peu. Vers le Bassin minier qui lui a toujours été très proche; mais également vers le Littoral, vers Dunkerque, Calais et Boulogne qui constitue le débouché naturel de notre métropole vers la mer.

Par conséquent, tous les projets que nous allons mettre en œuvre doivent se faire en tenant compte de ce qui se passe dans les autres villes de notre région, en complémentarité.

Nous devons nous baser sur les atouts de chacun; c'est ainsi que nous pourrions atteindre une véritable dimension internationale; c'est en constituant des réseaux

dans tous les domaines qu'ils soient - ce ne sont que des exemples - industriels, touristiques ou culturels.

J'ajoute que nous devons également avoir à l'esprit que Lille a été désignée "Capitale européenne de la Culture en 2004". Il ne s'agit pas d'un rêve, comme l'était notre candidature à l'organisation des Jeux; c'est une réalité et nous devons penser à la réussite de cet événement.

Je voudrais souligner que l'organisation de "Lille 2004, capitale européenne de la Culture" concerne, bien évidemment, l'ensemble de notre région et je dirais même notre eurorégion.

Je sais que l'ambition de Didier Fusilier n'est pas seulement de proposer un calendrier de spectacles. Il s'inscrit dans la durée avec des idées qui touchent aux Arts au sens large du terme, qui touchent aussi à la ville, au patrimoine, à la façon d'associer le plus grand

nombre... car, naturellement, la réussite d'un tel projet nécessite l'adhésion du public le plus large.

Nous devons travailler en concertation.

Nous avons laissé passer beaucoup de temps depuis les Premières Assises. Beaucoup trop, sans doute. Il me semble, en effet - et comme je l'ai annoncé lors du Conseil de Communauté du 18 mai dernier - que ce rendez-vous doit être plus régulier.

On se rend compte que notre société évolue de plus en plus vite, que les préoccupations de nos concitoyens changent plus rapidement qu'avant, et que les avancées technologiques sont considérables.

On voit bien, également, que les gens demandent à être entendus, davantage consultés quant aux décisions que nous avons à prendre. C'est vrai à l'échelon local, dans les quartiers, dans les communes; c'est également vrai au niveau national ~~avec le débat en cours sur le~~

~~quintennat~~ C'est une tendance générale dont nous devons tenir compte.

Nous pourrions donc d'ores et déjà engager le processus d'installation d'un Conseil de développement, Conseil qui, comme le prévoit la Loi Voynet dans le cadre des Contrats d'agglomération, répond à cet objectif.

Sous quelle forme, avec qui, comment?... La Loi Voynet ne donne que peu de précisions. Il revient à chaque agglomération de définir son propre mode de fonctionnement *à nos formes et plus au lieu*

par la loi

Là encore, cette question est soumise à votre réflexion. Il me semble, pour ma part, que nous pourrions organiser ce Conseil en tenant compte des compétences communautaires, actuelles et futures. Il pourrait rassembler des représentants du monde économique, les syndicats, les acteurs sociaux, culturels...

Je souhaite, en tout cas, que nous puissions définir ce Conseil de développement lors de la prochaine

réunion du Conseil de Communauté, le 23 juin. Ce qui nous permettrait de l'installer à la rentrée.

Tout cela constitue des thèmes essentiels pour le projet que nous devons bâtir pour Lille Métropole. Bien entendu, nous ne partons pas de rien et notre réflexion doit s'appuyer sur ce que nous avons déjà fait pour le Contrat de ville, pour le Contrat d'agglomération et pour le Contrat de Plan.

Ces contrats, leurs objectifs et les moyens qui sont - ou seront - attribués, constituent des outils essentiels pour le développement de notre agglomération et de notre région.

Vous le voyez, les dossiers ne manquent pas. Ils constitueront l'essentiel de nos préoccupations au cours de ces prochains mois.

Ils seront également sur le bureau du nouveau Directeur de notre Agence d'Urbanisme, Monsieur Nathan Starckman, qui prendra ses fonctions le 15 septembre prochain.

Directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme depuis juillet 1989, Monsieur Starkman remplacera, en effet, Monsieur Francis Ampe qui a quitté la direction de l'agence à l'automne dernier et qui est aujourd'hui parmi nous.

Je le salue au nom de la reconnaissance pour tout ce qu'il a réalisé avec nous à l'Agence d'urbanisme et de développement.

Grand Prix national de l'urbanisme l'an passé, Monsieur Starckman arrive à un moment très important pour notre métropole et je sais qu'il mettra toute son expérience au service de son développement.

Je voudrais, par ailleurs, remercier Monsieur Pierre Dhénin à qui j'ai confié la Direction de l'Agence de développement et d'urbanisme depuis le départ de Francis Ampe. Il a parfaitement accompli sa mission y compris pour l'organisation de ces Assises.

Pierre Dhénin n'a pas souhaité être candidat pour occuper ce poste au-delà du terme que nous nous étions fixé, ses goûts, sa vocation l'entraînant plutôt à s'engager totalement en faveur de l'environnement et des espaces naturels. C'est l'orientation qu'il devrait, d'ailleurs donner à la suite de son parcours professionnel. En tout cas, je le

à l'habiter l'Agence nationale métropolitaine -

remercie, encore une fois, de son travail à l'Agence dans une période qui n'a pas été sans difficultés.

② Je suis persuadé que les débats de ces deux jours seront particulièrement fructueux.

Votre présence est, en tout cas, symbolique de notre volonté commune de bâtir un véritable projet pour Lille Métropole; un projet partagé, réalisé dans la concertation la plus large.

① Je vous donne rendez-vous demain matin, en compagnie de Monsieur Remy PAUTRAT, préfet de Région, Monsieur Michel DELEBARRE, Président du Conseil régional, Monsieur Bernard DEROSIER, Président du Conseil général, et de Monsieur Jean-Louis GUIGOU, Délégué général de la Datar, afin de tirer les premières conclusions de vos ateliers et d'envisager les premières pistes de travail.

finale

→ de *prélèvement président du Comité économique
et social
de l'Est de la Région, Président de la
chambre de commerce et d'industrie de
Lille Métropole - et aussi de 2 Jean Louis Guigou*

ASSISES DE LA METROPOLE

Mardi 30 mai 2000

Eléments pour une conclusion

*la L'union
mettre l'accent sur la coordination
de transversalité.*

Remerciements

A tous ceux qui ont participé activement à l'organisation de ces deuxièmes Assises de la Métropole.

A la Chambre de Commerce et d'Industrie et au Comité Grand Lille :

- Monsieur Patrick Van Den Schrieck ;
- Monsieur Serge Cousin ;
- Monsieur Bruno Bonduelle ;
- Monsieur Emmanuel D'André.

Aux Elus :

- Monsieur Christian Decocq ;
- Monsieur Henri Segard ;

- Monsieur Jean-Claude Willem ;

- Monsieur Bernard Roman ;

qui représentent le consensus et la réalité politique de la

Communauté urbaine ; Mais aussi :

X- Monsieur René Vandierendonck, 1^{er} Vice-Président ;

X- Monsieur Marc-Philippe Daubresse ;

X- Monsieur Bernard Delebecque ;

X- Monsieur Paul Astier ;
~~Monsieur Robert Vanovermeir~~

- Monsieur Robert Vanovermeir ;

- Monsieur Michel François Delannoy, Vice-Président
du Conseil général

- Et Monsieur Alain Cacheux à qui j'avais confié une
mission de coordination pour l'organisation de ces
Assises.

Les fonctionnaires :

- Monsieur Jean-Louis Destandau ;

- Monsieur Bernard Haesebroeck

- Et Monsieur Bernard Guillemot.

Ainsi que l'Agence de Développement et d'Urbanisme :

- Monsieur Pierre Dhénin et ses collaborateurs

- Et Monsieur Nathan Starkman qui prendra ses fonctions en septembre prochain.

Enfin, je voudrais remercier les personnalités étrangères qui ont participé à ces deux journées :

- Monsieur Richard Leese, leader de la majorité de Manchester ;
- Monsieur Castore Arata, Directeur des relations internationales de la ville de Bologne ;
- Monsieur Jan Christians, de Bruges

Depuis les dernières Assises qui se sont déroulées en 1992, l'unanimité s'est faite autour de la mutation forte, rapide, profonde et sans doute irréversible de la métropole lilloise.

1 - L'originalité

Tout le monde s'accorde à dire que la métropole lilloise est la plus accessible d'Europe.

*

décisions importantes sur les nouvelles compétences.

A la Communauté urbaine, nous avons la chance d'avoir un groupe d'élus, le GADEC, qui rassemble les maires d'un certain nombre de communes petites et moyennes. Ces maires ont la même conscience de l'esprit métropolitain que les maires des grandes villes.

Ainsi, au dernier conseil, j'ai confié à Henri Segard le soin de préparer la délibération concernant la prise des nouvelles compétences que la Communauté urbaine sera amenée à adopter.

Henri Segard s'est mis au travail avec sérieux et efficacité, et je sais que l'on peut compter sur ses propositions.

Grilles/villages
25 000 communes
Sous-maires
Communes -
Maire / commune
d'administration
de la Région

Un exemple :

En 1998, 20 millions de passagers et 11 millions de tonnes de marchandises sont passées par le tunnel sous la Manche.

18 millions de passagers ont emprunté le ferry à Calais ; une fréquentation en augmentation, contraire aux prévisions des experts faites il y a dix ans et qui prévoyaient 12 millions de passagers.

C'est la donnée la plus forte.

Il y a eu également le TGV, Euralille (qui a généré Mac Arthur Glen).

*L'entraînement
réussi*

2 - Les objectifs – La nouvelle dimension.

Poursuivre et accélérer la mutation.

- Développement de l'intercommunalité (qui ne va pas vers une commune unique, mais vers un statut comme à Paris avec la Loi PLM).
- Le transfert des compétences * -
- La taxe professionnelle d'agglomération.

3 - Les leviers de la nouvelle dimension

Ils demandent la mobilisation de tous.

→ Action internationale

90-1

5

Les liaisons internationales
régionales
européennes
et le monde

a

- Le transfrontalier : on a appris à discuter, il faut se donner les moyens de travailler ensemble.
- Poursuivre, en la développant, l'audience internationale. Ce sont les réseaux de villes (Eurocités)

b

- Développer les liaisons transversales avec la région, le département, les villes. Un exemple :

Le train régional à grande vitesse. La SNCF mène depuis dimanche dernier une expérimentation d'un an sur les liaisons régionales. Il ne faut plus qu' $\frac{1}{2}$ heure pour relier Lille à Dunkerque ou Calais-Frethun. Il faut souhaiter que cela ne soit pas qu'une expérimentation !

c

- Développer l'aéroport.

4 - Préparer l'échéance de ce qui sera celle de la nouvelle dimension, le 1^{er} janvier 2002

Il y a beaucoup de travail à accomplir en 2000-2001.

1. Le schéma directeur. Soit on réussit à être prêt en avril 2001, soit on fait un schéma entièrement nouveau et on est prêt en avril-mai 2002.
2. La compétence économique. Il faut notamment que la métropole dispose de réseaux à haut débit

Council 2000
pour
pour juillet
avril 2001
avril 2002

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

7 - Pour terminer

*Il faut nous
à l'avenir
de l'avenir*

Il faut avoir une vision de notre avenir à 20 ans, pour la
France, pour l'Europe et pour la Région.

Si nous n'avions rien fait, nous serions une banlieue
indéfinissable entre Paris Londres et Bruxelles.

On peut peut-être se consoler en disant que nous
sommes alors le centre des centres... (directeur de
Toyota).

Mais nous voulons devenir une grande métropole
internationale dans une grande région.

Alors, les propositions de la Datar ? Une grande région
comment, avec qui ? Une Métropole-Région comme à
Hambourg ?...

Nous lançons le débat aujourd'hui.